

## Cent soixante-sixième session du Conseil

### **Rapports de la soixante-treizième session (session extraordinaire, 22 janvier et 19 février 2021) et de la soixante-quatorzième session (10-12 mars 2021) du Comité des produits**

#### *Réponse du Secrétariat aux contributions écrites des membres du Conseil*

Le Secrétariat remercie les Membres de leurs observations et de l'appui manifesté en faveur des travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre des activités du Comité, et prend note de tous les commentaires reçus.

Le Secrétariat se félicite de l'importance accordée aux travaux de la FAO ayant trait aux marchés et au commerce. L'Organisation continuera d'épauler ses Membres dans ces domaines en diffusant des données et des renseignements fiables et à jour, en réalisant et en publiant des analyses et des études, en contribuant aux efforts de renforcement des capacités dans les pays ainsi qu'en organisant des dialogues sur les politiques et en facilitant ce type de rencontre.

S'agissant du point soulevé par la République dominicaine et l'Argentine, qui estiment qu'il importe de mieux faire connaître les activités de la FAO liées au commerce et qu'il faut donner plus de visibilité au mandat de l'Organisation et à son action sur les fronts du commerce et des marchés des produits, le Secrétariat fait observer que le domaine prioritaire du Programme relatif à la transparence des marchés et des échanges commerciaux, qui figure dans le nouveau Cadre stratégique, devrait y contribuer. Par ailleurs, des consultations ont été engagées au sein du Bureau du Comité des produits en vue de trouver des moyens d'appeler davantage l'attention sur les travaux du Comité, notamment par la voie d'activités intersessions.

Concernant l'importance qu'il y a à ce que la FAO concoure au renforcement continu des moyens statistiques et de la transmission des données, en particulier dans les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique, évoquée par l'Australie, la FAO est prête à apporter le soutien nécessaire à ces pays, en particulier grâce à la formation et au développement des capacités.

En réponse à l'observation formulée par l'Union européenne sur l'importance qu'il y a à continuer de suivre de près les répercussions de la pandémie de covid-19, la FAO confirme qu'elle continuera à observer les effets de la pandémie, notamment en procédant à des évaluations de scénarios dans le cadre de la suite donnée au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

Le Secrétariat prend acte de ce que l'Union européenne estime que la FAO devrait veiller à s'en tenir strictement à son mandat sur les questions commerciales et à ne pas anticiper les décisions qui doivent être prises au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et tient à assurer aux Membres que l'Organisation en est tout à fait consciente et que le travail qu'elle fait dans ce domaine est d'ordre technique et ne dépasse pas les limites de son mandat, y compris lorsqu'elle collabore avec l'OMC.

S'agissant de la demande de l'Union européenne concernant les activités consécutives à l'appel lancé par le Comité pour que ses modalités de travail soient examinées, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des sessions, le Secrétariat a le plaisir de faire savoir que des consultations sur le sujet sont déjà en cours au sein du Bureau du Comité.

La FAO remercie le Japon de ses précieux commentaires, qui ont bien été pris en compte. Ces suggestions et celles des autres Membres ont été prises en considération lors de l'établissement de la version définitive des Stratégie et vision relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition. La participation assidue du Japon aux consultations et sa contribution à l'amélioration du texte du projet de

stratégie et des concepts qui y sont énoncés sont très appréciées. Le Secrétariat prend également note de l'importance de la production locale et des chaînes d'approvisionnement régionales, parallèlement aux échanges mondiaux de produits alimentaires.